

La tarification de certaines prestations peut différer de celle appliquée à des contrats antérieurs en cours d'exécution. Elle peut être négociée à la hausse ou à la baisse après accord des parties. Votre Directeur d'Agence se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. Les prix indiqués au présent tarif sont TTC. La TVA au taux actuellement en vigueur est de 20 %.

Tarif TTC⁽¹⁾

Gestion

Mandats de gestion (à charge du propriétaire bailleur)

Les taux d'honoraires sont calculés sur toute somme facturée au locataire

Mandats commercialisés sur immeubles existants

Essentiel Gestion (gestion courante).....	7 %
Essentiel Gestion Confort (honoraires de location inclus).....	9 %
Gestion Plus (garantie «loyer impayé» inclus).....	9,5 %
Gestion Plus Confort (garantie «loyer impayé» + honoraires de location inclus).....	11,5 %

Mandats commercialisés dans le cadre de conventions de partenariat avec promoteurs et prescripteurs sur immeubles neufs

Mandat de Gestion	9,5 %
Mandat de Gestion option Carence & Vacance	11,5 %
Mandat de Gestion option Honoraires location	11,5 %
Mandat de Gestion option Honoraires location et Carence & Vacance	13,5 %

Prestations particulières (à charge du bailleur)⁽¹⁾

Honoraires sur travaux / Facturation minimum 3 % du montant TTC des travaux	Tarif à la vacation
Déclaration des revenus fonciers et envoi du livret fiscal :	
- Déclaration simple	150 €
- Déclarations spécifiques	Tarif à la vacation
Etablissement dossier financement ou subvention (ANAH, commune, autre) / Facturation minimum de 700 €	Tarif à la vacation
Etablissement de l'état des lieux de sortie :	
- Garage / box seul	40 €
- Chambre individuelle / T1 / Studio.....	120 €
- T2	130 €
- T3	140 €
- T4 et +	160 €
Avis de valeur pour déclaration ISF	Tarif à la vacation
Expertise et gestion de sinistre	Tarif à la vacation
Réception des logements neufs	300 €/logement
Renouvellement et actualisation du bail	200 €
Règlement par chèque	5 € / chèque
Règlement par virement bancaire	Inclus

Prestations particulières aux SCI et immeubles gérés (gérance pure)

Frais de papeterie et mise à disposition de l'information / forfait au lot principal	6 € / lot / trim.
Déclaration de TVA	100 € / trim.
Frais d'arrêté de compte par immeuble géré	Forfait de 650 €
Etablissement dossier dommage ouvrage	200 €
Affranchissement	Au coût réel

Recouvrement des impayés et suivi du contentieux locatif (à charge du bailleur)⁽¹⁾

Suivi du contentieux et du plan d'apurement du débiteur / Facturation minimum de 150 €	Tarif à la vacation
Rappel simple, rappel recommandé, mise en demeure	Inclus

Prestations particulières (à charge du locataire)

Renouvellement et actualisation du bail intégrant des dispositions particulières contractuelles ou techniques à la demande du locataire	200 €
--	-------

Vacations horaires Gérance

- Avant 18 heures.....		
- De 18 heures à 22 heures.....		
- Au-delà de 22 heures.....		

Cadre	Collaborateur
100 €	85 €
150 €	120 €
225 €	175 €

(1) Pour certains mandats, tout ou partie de ces prestations sont incluses dans le taux de base. Les prix ci-dessus indiqués sont TTC. La TVA au taux actuellement en vigueur est de 20%.